

Organisée par



RENCONTRE D'AFFAIRES SANTÉ ET OPPORTUNITÉS

13 au 15 mai 2025
Casablanca | Maroc

Connectez-vous aux acteurs clés de la santé au Maroc

En partenariat avec



Rencontre d'affaires dans la filière santé

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (**CFCIM**) et la **Team France Export (TFE)** organisent la **4e édition** de la :

Rencontre Santé au Maroc

Cette rencontre vise à mettre en lumière les nombreuses opportunités qu'offre le marché marocain de la santé, grâce à une présentation sectorielle, des sessions de networking et des rendez-vous **BtoB**.

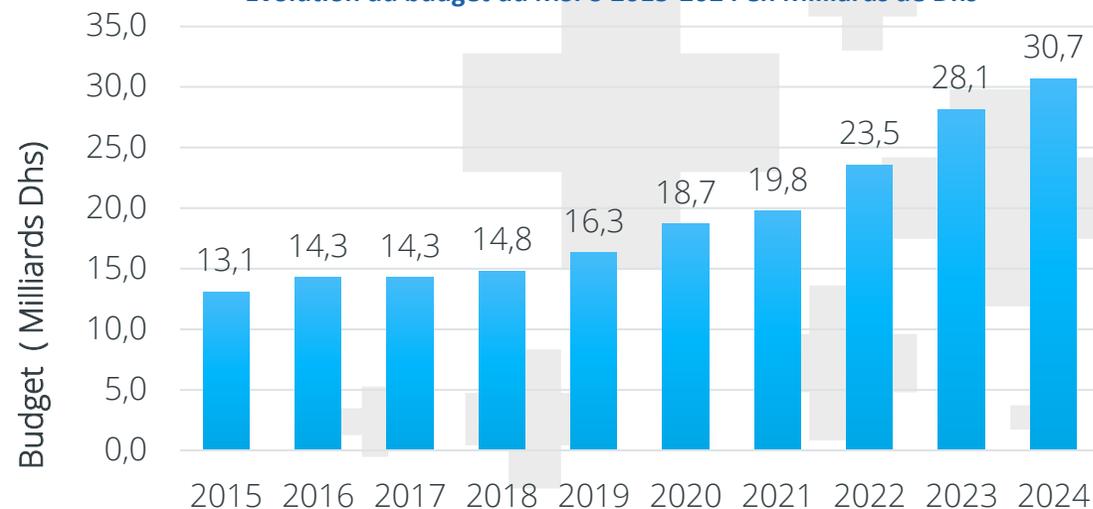
Elle constitue une occasion idéale pour les entreprises françaises souhaitant mettre en avant leur expertise et se positionner sur un marché en pleine croissance et riche en potentialités.





- Le montant annuel du budget consacré à la santé est en progression constante : **3,07 MM€ (30,7 MMDH)** en 2024, avec une augmentation de **65 %** pendant les 5 dernières années. Ce montant représente **7,7 %** du budget général de l'Etat.
- La valeur de l'**IDH** du Maroc pour 2022 s'établit à **0.698** :
120^{ème} rang sur **193** pays
→ catégorie de développement humain moyen
- **6,09 Mds** d'Euros dépensés pour la santé par les Marocains
- **90 %** de la population marocaine disposent d'une couverture médicale de base

Evolution du budget du MSPS 2015-2024 en Milliards de Dhs





170 Hôpitaux

dont **6 CHU**
pour **27 500 lits**



3 053 ESSP

Etablissement de Soins de
Santé Primaire



6 CHU

Rabat, Casablanca, Fès
Marrakech, Oujda et Tanger
5 CHU en cours de
construction Agadir ,
Laâyoune, Béni Mellal,
Errachidia, Guelmim



439 Cliniques privées

pour **16 000 lits**



72 150 professionnels de santé
(secteur public) en 2023.

12 994 cabinets de
consultation privés



1,8 : Densité médicale

Pour 1000 habitants

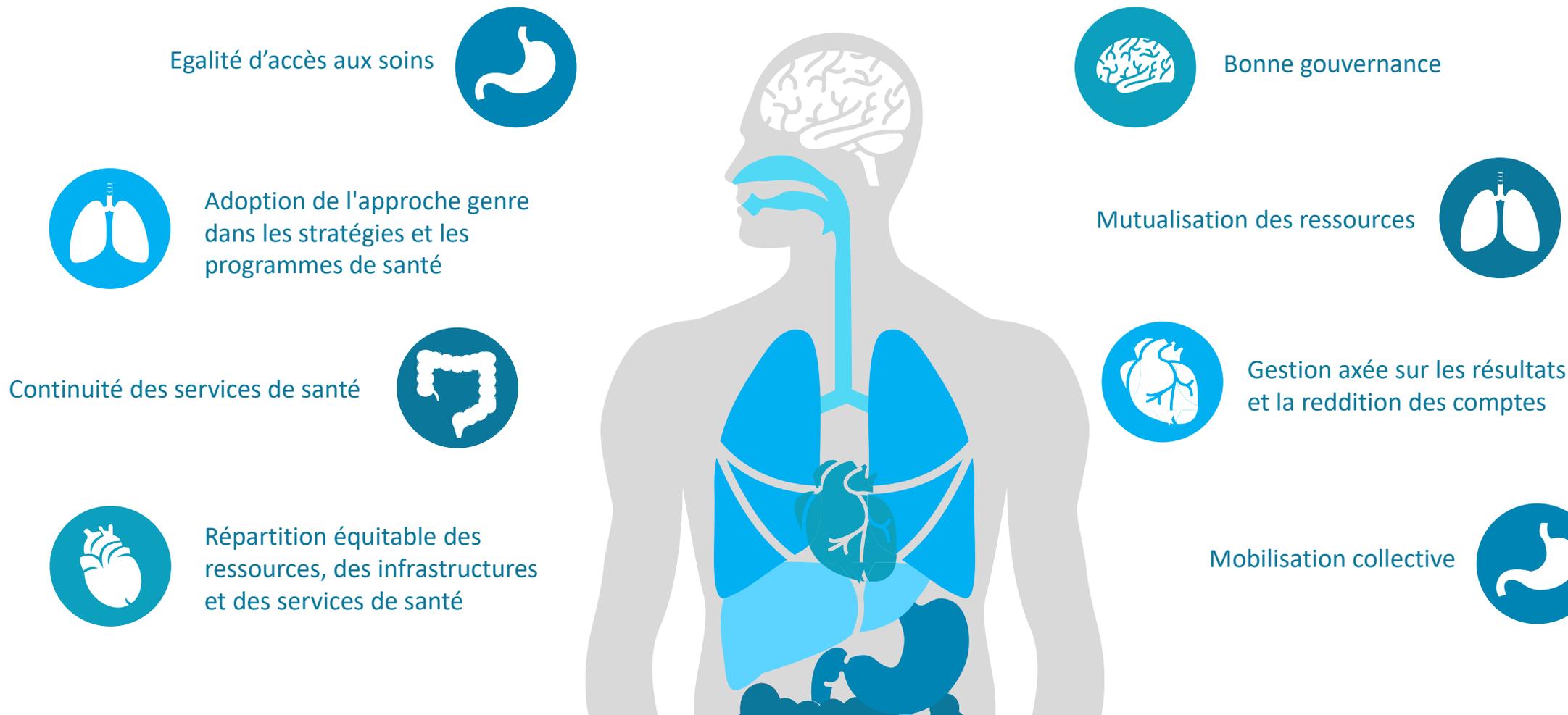
La formation, un pilier fondamental du secteur de la santé :

Le 15 juin, le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé un prêt de 450 millions de dollars pour la mise en œuvre de la réforme du système de santé au Maroc. Une réforme ambitieuse visant à améliorer la prestation de services de santé publique de qualité pour tous.

Le Maroc met actuellement en œuvre l'une des réformes du système de santé les plus ambitieuses et les plus complètes au monde, démontrant ainsi son engagement à développer le capital humain. Le Maroc compte déjà **9 facultés de médecine publiques et 23 Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé.**

Refonte du système de santé : 8 principes directeurs

Selon la loi-cadre N° 06-22 relative au système national de santé, la refonte du système de santé s'articule autour de quatre piliers fondamentaux :
Nouvelle gouvernance du système, la valorisation des ressources humaines, la mise à niveau de l'offre de soins et la digitalisation du système national



Les secteurs porteurs : Industrie pharmaceutique

- Des entreprises certifiées produisant aux normes de qualité **européennes et/ou américaines**.
- Une capacité de production de **350 millions** d'unités en un shift (session de production de **8 heures**).
- Le secteur pharmaceutique au **Maroc** a enregistré des réalisations significatives, permettant de couvrir **80 %** des besoins du marché local en médicaments grâce à l'industrie nationale et à la promotion de la fabrication locale de médicaments pour les maladies chroniques et coûteuses, ce qui a contribué à améliorer le taux d'utilisation des médicaments génériques à **40 %** actuellement.
- La filière devrait profiter de la généralisation de la couverture sanitaire de base.
- Après la pandémie et les pénuries qu'elle a causées, le **Maroc** a pris conscience de l'importance de la souveraineté dans ce secteur vital. Aussi, le chantier national de la couverture sociale universelle incite à disposer d'un médicament fabriqué localement et proposé à un prix convenable.
- Le **marché des biotechnologies** présente des potentialités pour l'offre française en termes de formation, d'équipements mais aussi de transfert de technologies.

En chiffres

- ⊕ **2ème** activité chimique au Maroc
- ⊕ **5ème** Producteur de la région MENA
- ⊕ **2ème** place à l'échelle africaine : avec un chiffre d'affaires de **13,7 MMDH**
- ⊕ **1,5% du PIB** national et **5,2%** du PIB du secteur industriel
- ⊕ Le montant moyen des investissements annuels est de l'ordre de **700 MMDH**, pour un chiffre d'affaires de **15 MMDH** en 2022, avec une évolution de **+7,9 %** par rapport à 2021
- ⊕ **909 MDH** de chiffre d'affaires à l'export, **17 %** de la production nationale est exportée
- ⊕ **53** laboratoires autorisés dont 47 disposent d'un site de fabrication
- ⊕ **800 MMDH** par an d'investissement
- ⊕ **55 000** emplois directs et indirects. Le contrat-programme 2022-2027 du secteur pharmaceutique a été signé, avec pour objectif la création de **16.000** emplois

Dispositifs médicaux :

- Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à **350 M€ en 2023**.
- Le marché est largement dominé par l'import puisque **90 %** des dispositifs médicaux sont importés. Les instruments pour la médecine, la chirurgie, le dentaire ou vétérinaire occupent la part la plus importante avec **55 %**. Viennent ensuite les appareils respiratoires et les masques à gaz **13 %**, les appareils de mécanothérapie, massage, psychotechnie et de thérapie respiratoire **9 %**, articles d'orthopédie, prothèses, stimulateurs cardiaques et pour l'audition **7 %**, appareils à rayons **X 5 %**, mobilier médico-chirurgie **1 %**.
- L'industrie locale couvre à peine **10 %** de la consommation globale, se limitant à quelques produits comme les seringues, les compresses ou les pansements.
- Besoins en appareils de mesure, oncologie, radiothérapie, Médecine d'urgence, ophtalmologie, matériel de laboratoire, stérilisation, orthopédie, E-santé, Systèmes de matériovigilance, maintenance, Consommables médicaux, équipements de laboratoires, ...

Gestion des déchets médicaux :

- Le **Maroc** enregistre **22 000 tonnes** de déchets médicaux et pharmaceutiques chaque année, dont **6 000 tonnes** sont considérées comme «**dangereuses**».
- Le marché national est partagé par une dizaine d'entreprises seulement, l'utilisation des technologies de traitement des déchets est donc également un créneau porteur et un enjeu majeur pour le gouvernement.



Saisissez les opportunités réelles qu'offre le secteur

Généralisation de la protection sociale

- Le ministère de la Santé marocain a lancé un vaste programme de réforme du système de santé dans le cadre de la couverture sanitaire de base.
- **22 millions** de bénéficiaires, avec un taux de couverture maladie d'environ **90%** de la population sont enregistrés à fin **2022**. Cette montée en puissance augmentera la pression sur le système national de santé, tant public que privé.

Valorisation des ressources humaines

- Les besoins du secteur de la santé **au Maroc, sont** énormes, et sont chiffrés par le ministère de la Santé à **32.000** médecins et **65.000** professionnels infirmiers et techniciens en rééducation. Le Ministère a réussi à atteindre des taux importants en termes de formation, dans le but d'atteindre la densité recommandée de **4,45** professionnels de la santé pour **1000** habitants d'ici 2030.

Saisissez les opportunités réelles qu'offre le secteur

Réhabilitation de l'offre de soins

- Le ministère de la Santé et de la Protection Sociale a élaboré un programme structuré visant la réhabilitation des bâtiments, le développement des équipements et des installations des centres sur une période de 2 ans, pour un coût total estimé à **1,7 MDH** de dirhams afin de faciliter l'accès aux services de santé, renforcer l'attractivité des institutions hospitalières et améliorer leur qualité. Cette convention concerne **5 centres hospitaliers** universitaires: Hassan II à Fès, Ibn Rochd à Casablanca, Ibn Sina à Rabat, Mohammed VI à Marrakech, Mohammed VI à Oujda.
- Dans ce cadre, plusieurs projets ont été lancés : Poursuite des projets de construction et d'équipement des Centres hospitaliers universitaires (**CHU**), le ministre a relevé qu'il s'agit des projets du **CHU d'Agadir**, doté d'une capacité d'accueil de **867 lits**, du **CHU de Laâyoune 500 lits**, du **CHU d'Errachidia 500 lits**, du **CHU de Guelmim 500 lits**, outre **l'hôpital Ibn Sina à Rabat**, avec une capacité d'accueil de **1.044 lits**.
- La poursuite de l'exécution du programme de mise à niveau des infrastructures et des équipements sanitaires en accompagnement de la généralisation de **l'AMO**.
- Le démarrage des travaux de nouveaux projets d'infrastructures hospitalières, notamment le CHU d'Errachidia, le CHP de Berkane, le **CHR d'Oujda**, le **CHP de Taourirt**, les hôpitaux de proximité d'**Ain Ben Mathar**, de **Tamsaman**, de **Mechraa Bel Ksiri**, d'**Ouled Berhil**, de **Tafraout** et de **Lakhssass**.



Saisissez les opportunités réelles qu'offre le secteur



2 écosystèmes industriels instaurés par le Plan d'Accélération Industrielle : la fabrication des médicaments, la production des dispositifs médicaux



Nouvelle gouvernance du secteur



Digitalisation du système de la santé

Le Maroc vise la souveraineté nationale en médicaments et la promotion de la recherche, le développement et l'innovation dans le secteur de la santé et des industries liées.

le ministère de la Santé et de la Protection Sociale encourage l'industrie locale des équipements médicaux dans l'objectif de renforcer l'approvisionnement du marché national.

À ce jour, le pays compte 53 unités industrielles spécialisées dans les médicaments et plusieurs unités spécialisées dans la fabrication des dispositifs médicaux, ainsi qu'une usine de production et d'emballage de vaccins.

La réforme s'attaque également à la gouvernance du système national de santé. La mise en place des Groupements sanitaires territoriaux, de la Haute autorité de santé, de l'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé, et de l'Agence marocaine du sang et de ses dérivés.

Avec un coût estimé à **1,2 milliard de dirhams**, le nouveau système d'information hospitalier (**SIH**) intégré a été conçu dans le but d'améliorer la gestion des informations et des processus au sein des établissements de santé.

L'installation du SI dans toutes les structures hospitalières, le déploiement du matériel informatique, et la conception du dossier médical partagé ont contribué à une modernisation significative du système de santé.

Le système national de santé sera en mesure d'exploiter les dernières innovations dans le domaine de la prévention et du dépistage précoce des maladies chroniques en utilisant les technologies de l'intelligence artificielle et de la télémédecine.

Pourquoi participer ?

S'informer sur l'actualité de la filière

- Participer à la réunion d'information organisée par la CFCIM en présence d'un public de choix,
- Présenter votre offre à des décideurs publics et privés (fédérations, donneurs d'ordres, importateurs, distributeurs...),
- S'informer sur l'actualité du secteur de la santé au Maroc, découvrir les besoins du secteur et identifier ses opportunités,
- Gagner en visibilité en rencontrant de nouveaux partenaires et clients,
- Affirmer votre présence et vous faire connaître.

Faciliter votre prospection

- Accéder à My CFCIM, une plateforme de networking en ligne,
- Faciliter votre prospection par des programmes de rendez-vous personnalisés avec des acheteurs, des donneurs d'ordres, des distributeurs/agents...,
- Initier des courants d'affaires en rencontrant de nouveaux partenaires locaux.

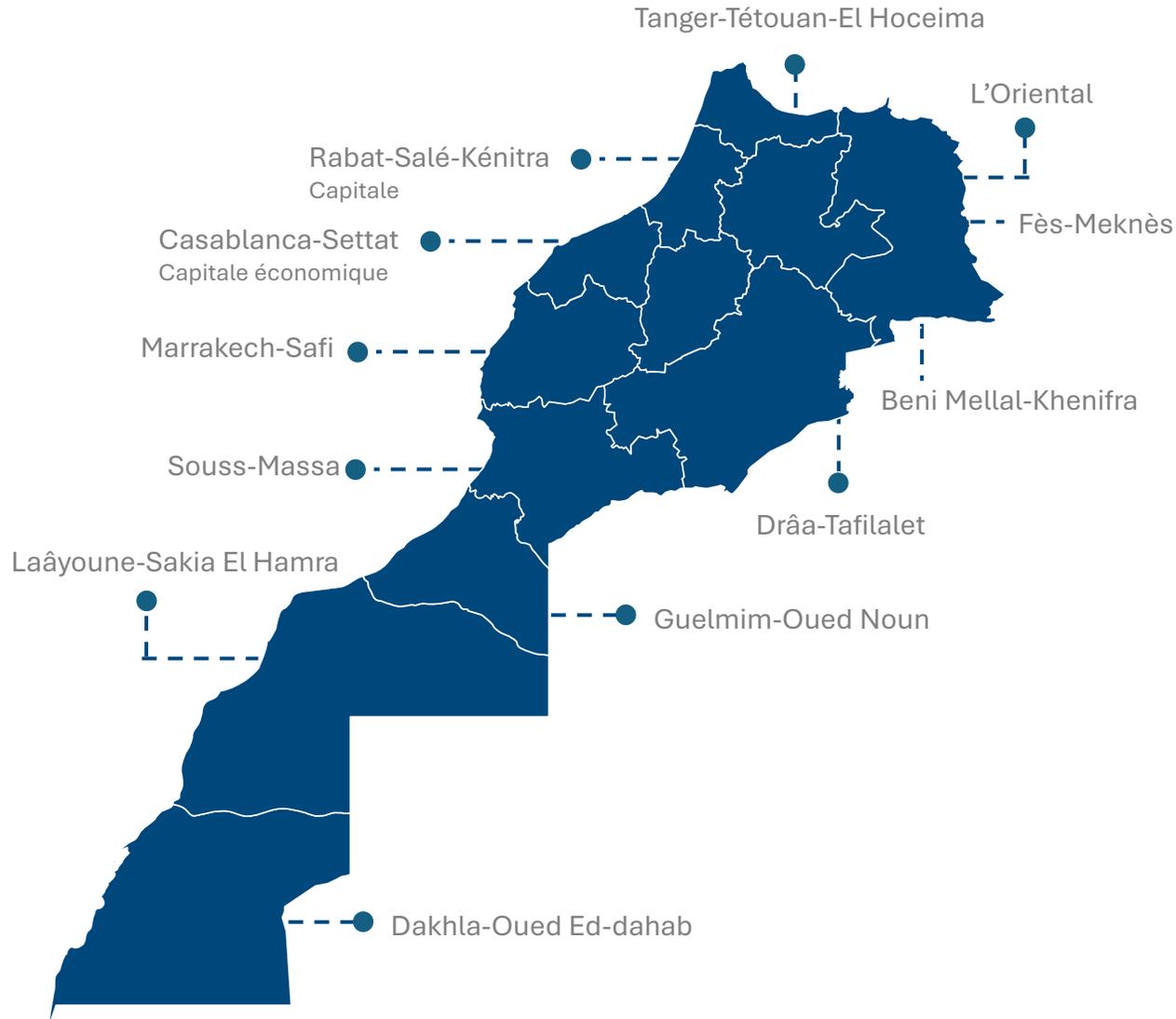
Pourquoi le Maroc ?



Maroc



#Je_choisis_le_Maroc



#Solutions_Business

Le Maroc se situe à l'extrémité Nord-Ouest de l'Afrique et est bordé à la fois par la mer Méditerranée au Nord et l'océan Atlantique à l'Ouest.



Arabe/Amazighe



Français
*Langue des affaires



710 850 km²



36,8 millions d'habitants



12 Régions



Méditerranéen



Dirham marocain (MAD)



1 MAD = 0,0931 EUR



Maroc



#Je_choisis_le_Maroc

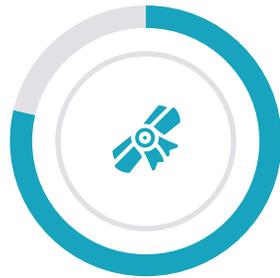


Ouvert à un marché de plus d'un milliard de consommateurs, véritable plateforme commerciale, logistique et financière vers l'Afrique, et partenaire clé de l'Union européenne, le Maroc peut offrir un tremplin pour de multiples opportunités d'investissements.



36,8

millions d'habitants



77%

taux d'alphabétisation



57,4 %

âgés de moins de 34 ans



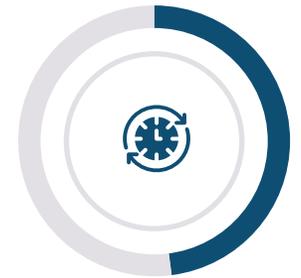
51

habitants/km²



65%

population urbaine



45%

taux d'activité

Historique des adhésions et conventions du Maroc



1956

Adhésion à l'ONU



1958

Adhésion à la Banque Mondiale



1959

Convention de New York pour l'Arbitrage International



1961

Convention de Genève pour l'arbitrage international



1962

Adhésion à l'OMI



1965

Adhésion à l'OMC



2016

Accord e Paris



2017

Adhésion à l'Union Africaine



Maroc



#Je_choisis_le_Maroc

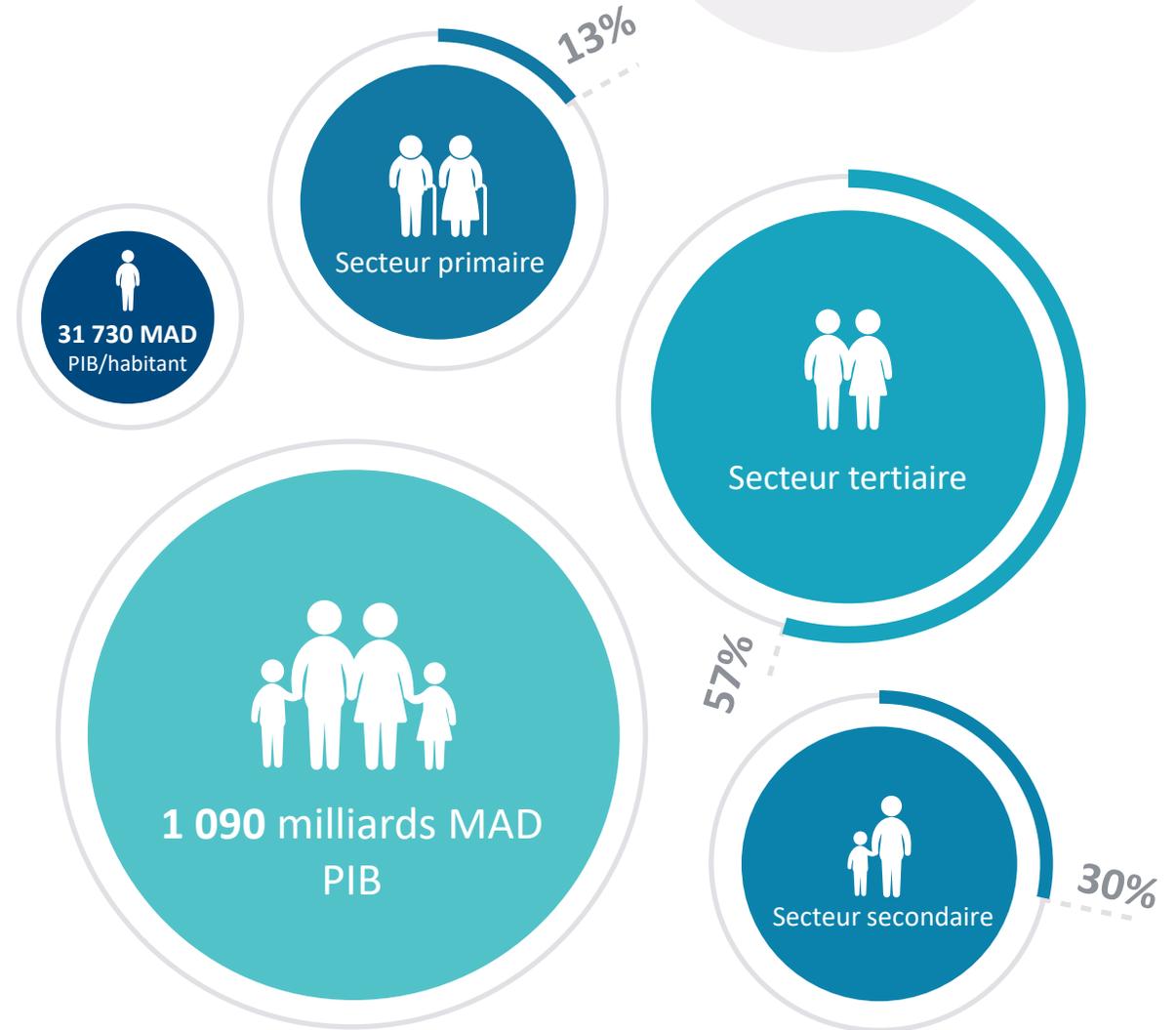
Une plateforme de business

+7,4% de croissance

L'activité économique du Royaume est dépendante des performances du secteur agricole et de la conjoncture de ses principaux partenaires, notamment l'Union européenne.

Le secteur primaire reste à ce jour le premier "employeur du pays" et représente 13% du PIB, le secteur secondaire, intervenant pour 30% dans le PIB, est porté par les activités d'extraction et de transformation du phosphate. Le Maroc bénéficie d'une situation très avantageuse puisqu'il possède les trois-quarts des réserves mondiales.

Enfin, le secteur tertiaire représente 57% du PIB. Aujourd'hui, la part des activités tertiaires dans la valeur ajoutée totale s'est renforcée et représente l'essentiel du tissu productif national.





Maroc



#Je_choisis_le_Maroc

La Charte de l'Investissement vise à maximiser les impacts de l'investissement, en particulier en termes de création d'emplois stables, de développement équitable des territoires, de priorisation des secteurs porteurs pour l'économie nationale et de développement durable. Elle fixe ainsi les objectifs fondamentaux de l'État, instaure les différents dispositifs de soutien à l'investissement, définit les principes de leur gouvernance et encadre les chantiers de réforme à déployer pour faciliter l'acte d'investir. Elle vise aussi à promouvoir les opportunités d'investissement dans les secteurs d'avenir. [Découvrez la charte d'investissement](#)



1ère zone franche industrielle – Tanger Med
1er système ferroviaire d'Afrique
1er pays en Afrique en termes d'infrastructures



1er producteur de poisson en Afrique
1er producteur et exportateur mondial de sardines
3e exportateur de la Région MENA des produits agro



1er en Afrique+MENA en EnR
16e destination la plus attractive pour les investissements internationaux en EnR
4e position en Afrique de production scientifique



1er en Afrique en matière de Tech
5e destination mondiale pour la Tech R&D
8% de croissance annuelle



1er pays en Afrique en investissements sportifs
1ère destination touristique des français
1er pays en qualité du système de santé



Maroc



#Je_choisis_le_Maroc

FOCUS

Commerce France-Maroc

La France est le premier investisseur au Maroc au titre de l'année 2023 avec un flux net de 6,8 milliards (MMDH), contre 3,8 MMDH en 2022, soit une hausse de 79,5 %. Ce flux représente une part de 61,4% du flux net total des investissements directs étrangers.



SECTEURS

Les principaux écosystèmes industriels du pays confirment leurs performances à l'export, en particulier l'automobile.

4 Md€ / + 4% **Textile**



13 Md€ / +27% **Automobile**



2 Md€ / +2% **Aéronautique**



7,6 Md€ / = **Agriculture**



14,1% Md € Echanges commerciaux bilatéraux
X2 en 8 ans



43% matériel de transports
19% produits agricoles

27% électronique
24% matériel de transports

Qui sommes-nous ?

La CFCIM a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines. Elle a développé un ensemble de prestations visant à apporter à ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires.

Elle propose également des solutions adaptées en matière de formation grâce à son Campus et met à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels.

La CFCIM est membre de la Team France Export en tant que représentant unique du service public Business France au Maroc. A ce titre, la CFCIM travaille conjointement avec le Service Economique de l'Ambassade de France, les CCEF et l'ensemble des CCI et organismes publics français.



3 000 entreprises
adhérentes



14 500 membres
actifs

90

événements
organisés par an

Descriptif de l'offre*	Tarif
<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la réunion d'information marché (pour un minimum de 10 sociétés) • Programme de rendez-vous B to B qualifiés 	2 400 EUR*

Pour confirmer votre inscription et procéder au paiement, veuillez remplir ce [formulaire](#).

Date limite d'inscription : 31 mars 2025

** Notre offre ne comprend pas le voyage et l'hébergement, nous serons en mesure de vous communiquer des hôtels à tarifs négociés si vous le souhaitez.*

Bulletin d'inscription

Raison Sociale :

Adresse :

Ville :

Représentant de l'entreprise

Nom/Prénom :

Fonction :

GSM :

E-mail :

Bon pour accord le / / 2025

Signature et cachet obligatoires

Conditions de vente

- La CFCIM s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Les résultats dépendent de l'intérêt des prospects pour l'offre présentée, sous réserve de la disponibilité de l'information. En aucun cas, la CFCIM ne saurait être responsable des dommages indirects tels que : perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.
- Le paiement d'un acompte de 50 % est demandé à la commande, et les 50 % restants à la livraison de la prestation.
- Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation au Maroc, il est impératif de le préciser dès le départ, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.
- Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.
- Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que la CFCIM reste propriétaire des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'elle détient ou avait obtenus avant le début de la prestation.
- « La CFCIM traite de données personnelles aux fins d'évaluations de vos attentes quant à la prestation demandée. Les destinataires des données vous concernant sont uniquement les collaborateurs de la CFCIM et éventuellement les organismes démarchées.
- Conformément à la loi n°09-08, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou les supprimer, par courrier au service Responsable conformité, à l'adresse suivante : Direction général de la CFCIM, 15 avenue Mers Sultan – 20130 Casablanca (Seules les demandes signées, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité, seront traitées).
- L'entreprise cliente autorise la CFCIM à transmettre tout ou partie des éléments de cette prestation à Business France afin de permettre à l'Agence d'assurer un suivi adéquat dans le cas ou elle souhaiterait aborder d'autres marchés.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente de la CFCIM accessibles à l'adresse :
https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2019/08/Conditions-generales-et-particulieres-de-vente_V2.pdf

et m'engage à les respecter sans réserve.

AIDES À L'EXPORT

ASSURANCES EXPORT DE BPIFRANCE

INTERNATIONAL BOOST
Prestataire agréé
Bpifrance
Assurance Export

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Dépenses de prospection dans le cadre d'un budget agréé par Bpifrance Assurance Export :

- ✓ Déplacements et séjours à l'étranger des salariés et / ou du représentant légal de l'entreprise
- ✓ Dépenses marketing, études de marché, conseils juridiques, publicité, création de site internet et frais d'adaptation du produit au marché ...
- ✓ Foires, salons, missions collectives ...

ASSURANCE PROSPECTION ACCOMPAGNEMENT - APA BÉNÉFICIAIRES

PME française de tous secteurs (hors activités exclues détaillées dans le [guide pratique](#)) ayant publié un bilan de 12 mois minimum et dont les produits et/ou services sont déjà commercialisés.
L'APA s'adresse aux TPE et PME, primo ou faiblement exportatrices affichant un CA Export < 1 M€.

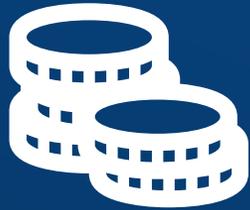
Pour déposer une demande en ligne, [cliquer ICI](#).

ASSURANCE PROSPECTION - AP BÉNÉFICIAIRES

Entreprises françaises tous secteurs (hors négoce international) dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 M€ avec au minimum un bilan de 12 mois.

Pour déposer une demande en ligne, [cliquer ICI](#).

Pour en savoir plus, contactez : **M. Mael MBAYE** - Regional Manager - North Africa +33 6 89 30 87 mael.mbaye@bpifrance.fr



- Les aides régionales :

Les régions proposent également plusieurs aides à l'export pour inciter les entreprises à se développer à l'international (subventions, accompagnement...)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Normandie](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Bretagne](#)



[Hub entreprendre - Accueil \(laregion.fr\)](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Auvergne-Rhône-Alpes](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Pays de la Loire](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Hauts-de-France](#)

Vos contacts privilégiés

Nadia DAHBI

Chargée de la Filière Santé, Art de vivre
TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 07

E-mail : ndahbi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc

Khadija EL IDRISSE

Responsable des missions collectives et individuelles
TEAM FRANCE EXPORT et Coordinatrice TFE

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06

E-mail : kelidrissi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc



CFCIM – 15, avenue Mers
Sultan – Casablanca

Tél. : 00 212 5 22 20 90 90

Email : cfcim@cfcim.org

www.cfcim.org

